

## **La hausse du mécénat d'entreprise se confirme... mais celui-ci doit encore entrer dans les mœurs !**

Depuis plusieurs années, les chiffres du baromètre Admical du mécénat d'entreprise en France, ainsi que les données du ministère des Finances, ont mis en évidence le développement continu du mécénat d'entreprise tant en valeur qu'en nombre d'entreprises. En s'appuyant sur les données du ministère des Finances (DGFIP) concernant les dons déduits au titre du mécénat et sur ses propres sources, Admical estime que 9% d'entreprises étaient mécènes en 2017 pour un budget compris entre 3 et 3,6 milliards d'euros.

Un constat encourageant qui confirme l'importance du mécénat mais témoigne aussi des efforts à poursuivre pour convaincre plus d'entreprises françaises à s'engager, notamment les plus petites !

« Le contexte économique et politique est favorable, les besoins sont immenses, les ressources manquent... la hausse du mécénat d'entreprise est donc un signal positif. **Les entreprises ont compris le rôle sociétal qu'elles peuvent et doivent jouer pour soutenir les initiatives positives de notre pays. Alors oui, entrepreneurs et chefs d'entreprises petites ou grandes, restez mécènes, devenez mécènes !** » déclare François Debiesse, président d'Admical.

### **De 2010 à 2016 le nombre d'entreprises mécènes a plus que doublé**

Pour la première fois, Admical s'appuie sur les chiffres du ministère des Finances pour analyser les évolutions du mécénat d'entreprise en France<sup>1</sup>.

Entre 2010 et 2016, **le nombre d'entreprises ayant déduits des dons de l'impôt sur les sociétés au titre du mécénat a été multiplié par 2,5** passant de 28 000 à 73 500.

De la même façon, le montant des dons déclarés par les entreprises est passé de 945 millions d'euros en 2010 à 1,7 milliard en 2016 (multiplié par 1,8).

**La tendance se poursuit et s'accroît en 2017** puisque les premières données inédites de la DGFIP montrent que les dons déclarés devraient atteindre 2 milliards d'euros pour 82 000 entreprises.

La dernière étude conduite par Admical avec CSA montre que **50%<sup>2</sup> des entreprises mécènes ne déclarent pas leurs dons ou ne les déclarent que de façon partielle. C'est pourquoi Admical estime que le nombre total d'entreprises mécènes s'élèverait en 2017 à 9% pour un budget compris entre 3 et 3,6 milliards d'euros.**

### **Qui sont les entreprises mécènes ?**

L'analyse des chiffres du Ministère des finances concernant les entreprises ayant déduit des dépenses de mécénat de l'impôt sur les sociétés (IS) **en 2016** permet d'avoir une photographie précise des entreprises mécènes.

### **Les grandes entreprises restent les locomotives du secteur**

Sans grande surprise, 81% des grandes entreprises mécènes déclarent leurs dons. *A contrario*, les petites entreprises sont peu nombreuses à le faire. C'est le cas de seulement 2,7% des TPE et de 20% des PME. La

<sup>1</sup> Données issues de la DGFIP pour l'Observatoire de la philanthropie/Fondation de France (2010-2015) et pour Admical (2016)

<sup>2</sup> Baromètre « Le mécénat d'entreprise en France » (Admical / CSA, mars 2018), enquête réalisée par téléphone du 11 au 27 avril 2018 auprès des personnes en charge du mécénat dans l'entreprise, à partir d'un échantillon de 1003 entreprises représentatives du tissu économique français selon la taille et le secteur d'activité complété par un sur-échantillon de 20 entreprises mécènes.

bonne nouvelle réside dans le dynamisme des ETI en matière de mécénat puisqu'elles sont 44% à pratiquer le mécénat en déclarant leurs dons.

Les grandes entreprises restent donc les locomotives du secteur. Alors qu'elles ne représentent que **0,3% des entreprises mécènes déduisant leurs dons, leur part dans le budget est de 57%**.

A noter, la place significative qu'occupent les ETI : 22% des dons déclarés pour 4% des entreprises mécènes.

### **Des TPE et PME mécènes encore trop peu nombreuses, même si leur engagement s'accroît**

L'engagement des petites et moyennes entreprises s'accroît ces dernières années. Les TPE représentent la catégorie d'entreprise avec la plus forte progression en nombre : elles sont presque trois fois plus nombreuses en 2016 qu'en 2010 (x 2,9). Quant aux PME, elles montrent un grand dynamisme en montant déclaré : elles ont multiplié leurs dons par 2,6 sur cette même période.

**Les efforts doivent donc se poursuivre pour encourager le mécénat, des petites entreprises en particulier.** Admical y travaille, à la fois à travers son [Tour de France des mécènes](#) pour sensibiliser un maximum d'entrepreneurs en région mais aussi en proposant au législateur de nouvelles dispositions pour favoriser le cadre fiscal des petites entreprises mécènes.

### **Qui sont les bénéficiaires du mécénat d'entreprise ?**

Pour détailler les pratiques des entreprises mécènes en France, Admical se base sur son enquête biennale réalisée avec l'institut CSA<sup>3</sup>.

### **Le trio de tête des secteurs soutenus : social, culture/patrimoine et éducation**

On constate ainsi que le trio de tête des secteurs les plus soutenus par les mécènes (en termes de budget) reste inchangé. Le domaine du **social** (qui comprend notamment l'aide à la création d'emploi, la défense des droits et l'aide à l'entrepreneuriat social) demeure en haut du classement, représentant 28% des dépenses de mécénat. Suit le secteur **culture/patrimoine** qui augmente fortement (le budget alloué passant de 15% à 25% entre 2015 et 2017) puis celui de **l'éducation**, en augmentation lui aussi (passant de 14% à 23%).<sup>4</sup>

Plus loin derrière, la **santé** (11% des dépenses), bien que ce soit le domaine le plus important aux yeux des citoyens français<sup>5</sup>. L'**environnement** reste assez peu soutenu (7% du budget total), tout comme la **solidarité internationale** (4%), le **sport** (2% du budget alors qu'il est le secteur le plus prisé des mécènes, notamment TPE et PME) et la **recherche** (qui souffre d'une baisse importante de son budget, seulement 1%).

Comme en 2015, quel que soit le secteur, **la proximité des projets soutenus reste un critère fondamental** pour les entreprises mécènes. 89% d'entre elles soutiennent des projets au niveau local ou régional.

### **Les partenariats public-privé plébiscités**

Nouveauté de ce baromètre, 43% (+16 points) des entreprises mécènes interrogées soutiennent des structures publiques, pour un poids dans le budget de mécénat atteignant 17%.

Sans pour autant abandonner le soutien aux structures privées (associations, fondations,...), **les entreprises mécènes sont de plus en plus nombreuses à accorder une partie de leur budget à des structures publiques**. 33% d'entre elles soutiennent à la fois des structures publiques et privées, soit une augmentation de 20 points par rapport à l'année 2015.

### **Les pratiques des mécènes : un secteur qui se diversifie et se professionnalise**

#### **Financier, en compétences ou en nature, toutes les formes de mécénat se développent**

Bien que le **mécénat financier reste le plus pratiqué** (par 92% des entreprises mécènes), l'enquête témoigne d'une **augmentation significative du mécénat de compétences**.

En effet, 20% des mécènes y ont recouru en 2017 contre 11% en 2015, ce qui résonne fortement avec le besoin de sens et d'engagement exprimé par de plus en plus de salariés.

<sup>3</sup> Baromètre « Le mécénat d'entreprise en France » (Admical / CSA, mars 2018)

<sup>4</sup> Deux focus sur les secteurs sport et culture sont détaillés à la fin du baromètre Admical/CSA 2018

<sup>5</sup> Etude « Les Français et le mécénat » (Admical / Kantar Public, octobre 2017), réalisée en ligne du 26 au 30 juin 2017 auprès d'un échantillon de 1000 individus représentatifs de la population française, la représentativité de l'échantillon étant assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, CSP de l'individu, région).

**Pour ce qui est du mécénat en nature, il est également de plus en plus prisé par les mécènes** (39% en 2017 contre 29% en 2015) mais ne représente que 3% des budgets alloués.

## Des acteurs qui se professionnalisent et se structurent

Les acteurs du mécénat se professionnalisent en même temps que le mécénat se développe. Ainsi, une plus grande importance est accordée à **l'évaluation des projets et à leur impact**, notamment dans les grandes entreprises mécènes. Elles sont désormais 17% à mettre en place une politique d'évaluation contre 12% en 2015.

Preuve de cette montée en puissance et de cette professionnalisation du secteur, **le mécénat irrigue et influence les autres champs d'action de l'entreprise**. On constate ainsi que plus d'un quart (27%) des entreprises mécènes mettent en œuvre une politique de **RSE**, contre 11% pour les entreprises qui ne sont pas mécènes. Par ailleurs, plus de la moitié des entreprises mécènes (58%) mènent parallèlement à leur mécénat des actions de **sponsoring**, une tendance en hausse de 12 points par rapport aux chiffres de 2015.

**Si la grande majorité des mécènes continue d'agir « en régie directe »**, c'est-à-dire au sein même de l'entreprise, 24% réalisent leurs actions de mécénat via une structure dédiée (fondation, fonds de dotation).

## Chasse aux idées reçues : la réduction fiscale n'est pas le moteur principal des mécènes

Alors que la réduction fiscale est souvent perçue comme l'argument principal pour convaincre l'entreprise de devenir mécène, les chiffres montrent une autre réalité : **seules 49% des mécènes utilisent le dispositif fiscal** (35% pour l'ensemble de leur mécénat, 14% en partie).

*« Cela prouve que la motivation première des mécènes est bien de servir une cause d'intérêt général comme l'insertion professionnelle, la lutte contre le décrochage scolaire ou bien d'autres encore ! La réduction de l'impôt sur les sociétés est un levier pour donner plus. Les besoins étant croissants, surtout dans les territoires, son rôle est capital. »* - affirme Sylvaine Parriaux, déléguée générale d'Admical.

## Quelles perspectives ?

Bonne nouvelle : **85% des entreprises mécènes déclarent que leur budget consacré au mécénat augmentera** (16%) **ou restera stable** (69%) dans les années à venir. Les entreprises de 250 salariés et plus sont celles qui marquent le plus fortement leur volonté de développer leurs actions de mécénat puisque 39% d'entre elles pensent en effet augmenter leur budget.

Des déclarations encourageantes qui confirment l'importance de préserver le dispositif Aillagon.

## Admical, entrepreneurs de mécénat

Association reconnue d'utilité publique fondée en 1979, Admical a pour mission de donner aux entreprises et aux entrepreneurs l'envie et les moyens d'affirmer et de concrétiser leur rôle sociétal grâce au mécénat. Elle rassemble et représente les mécènes auprès des pouvoirs publics et des médias. Ses travaux sont notamment à l'origine de la loi Aillagon du 1er août 2003 qui favorise le développement du mécénat et de la charte du mécénat qui compte plus de 450 signataires. Admical informe la communauté du mécénat en proposant des contenus exclusifs disponibles sur Le Portail du mécénat (Baromètres du mécénat, Le Mag, L'Année du mécénat, la Base documentaire...). Elle accompagne mécènes et porteurs de projets grâce à des outils intelligents (e-Répertoire des mécènes, Les Repères Admical...), des services sur-mesure (formations, accompagnement juridique...) et des événements de sensibilisation et de professionnalisation du secteur (Mécènes Forum, Les Labs, le Tour de France des mécènes...). Le réseau Admical compte près de 200 Adhérents.

Plus d'informations sur [www.admical.org](http://www.admical.org)

### Contacts presse:

Marion Baudin  
01 42 55 96 19  
[mbaudin@admical.org](mailto:mbaudin@admical.org)

Pascale Hayter  
06 83 55 97 91 - 09 51 17 71 81  
[pascale.hayter@agence-rup.net](mailto:pascale.hayter@agence-rup.net)

**Pour recevoir l'étude complète, veuillez nous contacter.**